



Elections municipales : actions déloyales d'un candidat ?

Par **LepetitJC**, le **26/03/2014** à **09:31**

Bonjour,

Suite au 1er tour des élections municipales on a relevé plusieurs manquements chez un candidat et son équipe qui ne nous paraissent pas très loyales :

1. Durant les semaines précédant le 1er tour son équipe a reçu comme consigne de retirer tous les tracts et tous les programmes d'un de ses concurrents, action qui a été menée réellement puisque une grande partie de la ville n'a pas eut ces tracts dans leurs boîtes aux lettres ;
2. Ce candidat a fait courir différents bruits sur la condition sociale, le travail et les origines de son concurrent ;
3. La veille du scrutin, le samedi matin, ses équipes étaient en train de coller des affiches par dessus celles des autres candidats ;
4. Le jour du vote ses colistiers portaient des marques distinctives de son parti dans les bureaux de vote et il a fallu que les présidents de ces bureaux leur signifient plusieurs fois avant qu'ils ne les retire ;
5. Le même jour, dans les mêmes bureaux de vote, les mêmes colistiers demandaient aux personnes arrivant pour qu'ils allaient voter.

Le jour des élections il y a eut un écart de 17% entre ces deux candidats alors que les statistiques ne leur donnaient que quelques % (5% environ).

Des preuves ont été conservées (photos, copie d'écran, témoignages, etc..) et l'on se demande si ce candidat peu scrupuleux pourrait être rappelé à l'ordre en saisissant un juge d'élection pour tous ces manquements.

D'avance merci pour vos réponses